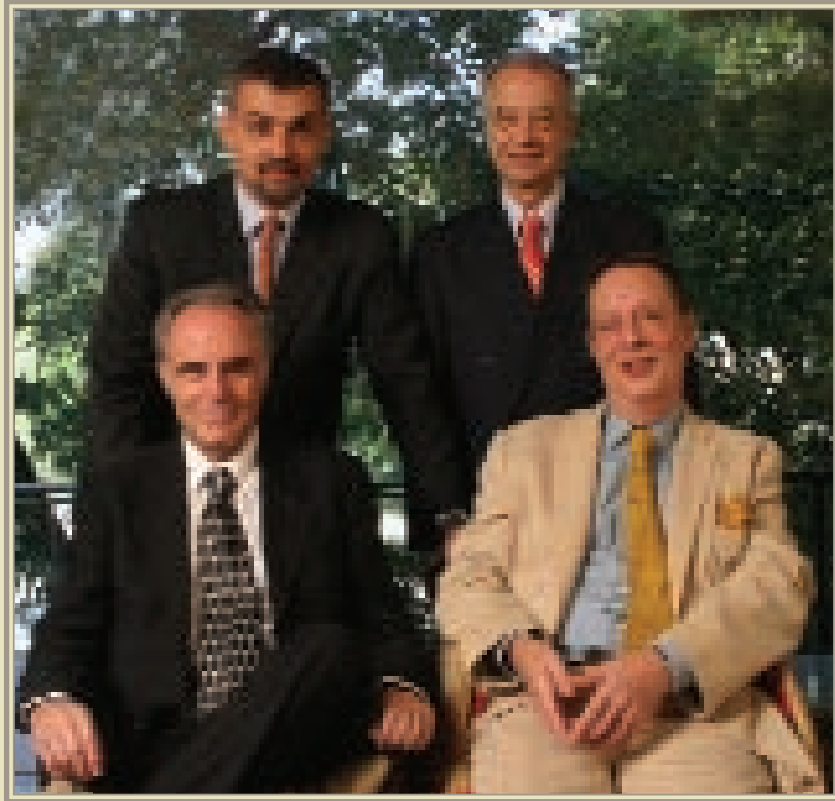




García Lema, Entelman,
Jáuregui & Bougain

ABOGADOS

Consortio de Cooperación



Bougain, Jáuregui, García Lema & Entelman **GLE LAWYERS** *Consortio de Cooperación*
Bougain, Jáuregui, García Lema & Entelman **GLE AVOCATS** *Consortium de Cooperación*

IDENTITÉ ET PHILOSOPHIE

Dans l'objectif de répondre aux demandes juridiques d'un scénario global de plus en plus complexe et provocant, nous avons créé GLE- Consortium de Coopération- l'union stratégique des Cabinets juridiques García Lema, Entelman, Jáuregui & Bougain

Bénéficiant d'un prestige, facilement constatable à la lumière des antécédents de leurs curriculums respectifs et de leurs diverses alliances, GLE peut aujourd'hui offrir des services professionnels qui abordent de nombreux aspects du Droit.

UNE DES IDÉES PRINCIPALES DE GLE EST DE CONSTITUER
UNE UNION QUI SACHE S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS QUI
SE PRÉSENTENT À UN NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL ET
INTERNATIONAL.

L'ARGENTINE ET LA GLOBALISATION

Le scénario global et la rapide évolution historique engendrent des changements constants au sein des diverses disciplines du Droit, et requièrent ainsi un haut grade d'adaptation afin de faire face à ces nouveaux défis.

Dans le contexte actuel, le phénomène de la mondialisation implique une énorme transformation au niveau de la culture et de la gestion, ce qui suppose plus particulièrement des transformations dans le domaine des affaires et du droit qui s'y rattache. Nous nous confrontons à un panorama de plus en plus complexe, où interviennent de nombreuses affaires juridiques, divers législations et plan fiscaux, une pluralité de marchés juridico institutionnels et de nouveaux droits et systèmes de garantis. A cela s'ajoute la consolidation du concept directeur du développement humain en lien avec celui de l'intégration et de la coopération, ce qui démontre la nécessité de l'élaboration ou de l'utilisation d'outils juridiques qui soient capables d'assumer les particularités de ce model universel.

Dans notre pays, nous faisons faces à une situation sociale, politique et économique bien particulière, qui résulte de crises successives et de politiques pendulaires, ce qui est d'ailleurs reçurent dans bien des pays de la région. Ce qui nous oblige à avoir recourt à des lois et à des mesures de majeure sécurité juridique qui permettent aux entreprises de se développer dans des circonstances qui diffèrent de celle autres régions du monde.

IDENTITY AND PHILOSOPHY

GLE – Consorcio de Cooperación – a strategic liaison between García Lema, Entelman, Jáuregui & Bougain, was set up to keep pace with legal requirements within an increasingly complex and challenging scenario.

GLE offers its professional services in a broad range of areas of practice through several alliances and specialized external consultants and partners, and builds on the prestige, technical knowledge and experience of its members.

ONE OF GLE'S MAIN GOALS IS TO ESTABLISH AN ALLIANCE
THAT IS ABLE TO ADAPT TO EVER-CHANGING CIRCUMSTANCES
AT THE INTERNATIONAL, REGIONAL AND NATIONAL LEVEL.

ARGENTINA AND GLOBALIZATION

The global scenario and the unprecedented speed of the constant changes that affect the different areas of practice call for a high degree of adaptation to new challenges.

Around the world, internationalization implies a massive cultural and organizational transformation which especially involves business and business law. We face an increasingly complex scenario, where many affairs bring economies and legislations, multiple legal and institutional frameworks, and new rights and guarantees together. In addition, the consolidation of the human development guiding principle, which is associated to those of integration and cooperation, leads to the creation or use of legal means which respond to the particularities of this universal model.

In our country, successive crises and wavering policies gave rise to a particular social, political and economic situation, as was the case in most of the countries of the region. In this context, it is necessary to resort to rules and measures which provide greater legal certainty and allow companies to operate in circumstances that differ from those of other regions of the world.

NOUVELLES ACTIONS EN JUSTICE DES CLIENTS ET NOS RÉPONSES

Les clients sont en attente d'une certaine qualité de prestations venant des cabinets juridiques qui sont à leur service, surtout quand les affaires qui leurs sont confiées, sont d'une telle complexité qu'elles ne peuvent être abordé uniquement par des professionnels qui sont spécialisés en une seule discipline du droit.

Nos principales réponses face aux requêtes de nos clients font partie intégrante de la philosophie du consortium, et sont :

LA GLOBALISATION REQUIÈRE UNE EXPÉRIENCE PLURIDISCIPLINAIRE

Afin de résoudre des problématiques complexes, comme celles qu'impliquent la globalisation et les changements permanents qui ont cours en Argentine, il est nécessaire de pouvoir compter sur des professionnels du droit qui ont un haut grade de connaissances et d'expériences, institutionnelles, administratives, doctrinaires et opératives, en la matière. Il est également nécessaire que ces professionnels aient une vision d'ensemble ; qui permettra d'établir une stratégie commune et d'œuvrer avec une meilleure efficacité.

L'IMPORTANCE DU CONSEIL JURIDIQUE STRATÉGIQUE

La vision d'ensemble du consortium part du principe que les problèmes juridiques qu'ils ont à traiter ne se résolvent pas uniquement en faisant appel aux disciplines du droit publique (constitutionnel, administratif, tributaire et pénal) ni à celles du droit privé classique (civil et commercial), il faut également compter avec le droit international, celui des communications, de l'environnement et de l'écologie.

Il apparaît ainsi, que les questions typiques au droit privé s'entremêlent de plus en plus avec le droit public.

Alors que l'Etat effectue des allées et venues dans la gestion empresarial, il s'implique de plus en plus dans la régulation de l'activité privée en ce qui concerne les intérêts gravitant autour de la société. Un état de fait qui se vérifie à travers l'implication de l'Etat dans les régimes bancaires et financiers, dans la protection et les investissements à l'étranger, dans le commerce extérieur, dans les marchés de capitaux, dans les concours et les faillites, dans les agissements des organismes régulateurs des services publics, des associations de consommateurs, et dans le fonctionnement de l'économie.

Un Conseil Juridique Stratégique ("General Counseling") ainsi qu'une spécialisation dans le fonctionnement et la régulation des institutions publiques et sociales et dans le fonctionnement de l'économie, sont nécessaires, afin de faire face aux conséquences propres à la globalisation et à la réalité Argentine.

OUR RESPONSE TO THE NEW DEMANDS OF OUR CLIENTS

Clients demand certain conditions from the law firms from which they seek legal counsel, especially where the matters involved are so complex that they cannot be exclusively addressed by professionals specialized in a single area of practice.

Our main responses to those demands, which also embody the philosophy of the Consorcio, are:

GLOBALIZATION CALLS FOR INTERDISCIPLINARY EXPERIENCE

To solve complex issues, as those brought about by globalization and permanent changes in Argentina, it is necessary to rely on law professionals who are well-versed in legal authors, who have a deep knowledge of and vast institutional, administrative, and practical experience in those changes, and who develop a global vision which allows for increased legal efficiency, on the basis of a common strategy.

THE IMPORTANCE OF STRATEGIC LEGAL COUNSEL

The global vision is that business legal issues cannot be solved by solely resorting to public law branches (constitutional, administrative, tax and criminal law, among others) and social law (labor law and provisional duties) to the traditional private law branches (civil and commercial); these branches are closely related to those of international law, communications, environmental law and natural resources.

Therefore, matters which are typical of private law are increasingly linked to public law issues.

While the State cyclically moves to and from business management, it also furthers the regulation of private sector activities where major social interests are concerned, as is the case with the financial and banking system, the protection of foreign investments, foreign trade, capital markets, bankruptcy proceedings, and the intervention of consumer associations, public services regulatory agencies or the Ombudsman.

The circumstances surrounding globalization and the Argentine reality require Strategic Legal Counsel (“General Counseling”), as well as specialization in the current operation of public and social institutions, their regulations and the functioning of the economy.

NOUS PRIVILÉGIONS LA GESTION ET LA NÉGOCIATION EN TERME DE CONFLITS

En matière de gestion des conflits, la recherche d'accord entre les protagonistes impliqués dans le différent, est privilégiée. Ceci n'implique pas seulement une philosophie mais aussi la maîtrise des techniques qui permettent d'obtenir des solutions pacifiques sans intervention de juges ou des arbitres. Nous comptons avec des professionnels qui offrent, dans la gestion des conflits, un travail approprié et de très bonne qualité

Cependant, quand il s'avère indispensable de défendre des positions, les professionnels qui sont en charge du litige, ont présent à l'esprit que bien souvent le propre litige est une source de pouvoir qui, correctement administrée, permet, à un moment postérieur d'établir des accords

GESTION PERSONNALISÉE

Nos clients sont en relation avec nos partenaires et nos consultants, et connaissent – avec anticipation – les responsables de la gestion des affaires judiciaires.

Les titulaires et Consultants de Cabinet qui constituent GLE, s'impliquent directement dans le diagnostique et la gestion des affaires juridiques, et ont une longue expérience dans le secteur privé et public.

COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES CABINETS ET LES CONSULTANTS

Les domaines de compétences des Cabinets qui constituent GLE, couvrent largement les diverses nécessités de nos clients. Cependant, dans certains domaines, ils nous est apparu plus pertinent de travailler en accord avec les meilleurs spécialistes dans d'autres disciplines.

Nos consultants sont des professionnels de prestige, ils peuvent se prévaloir d'une longue expérience publique, ce qui se démontre d'ailleurs à travers leur curriculum vitae. De cette manière, nos clients peuvent compter sur l'assistance des plus hautes références dans leurs spécialités, qui en association avec leurs partenaires et associés, travaillent sur des affaires qui nécessitent leurs participations.

FORMATIONS D'ÉQUIPES “AD HOC”

De par la flexibilité de notre organisation, nous formons l'équipe de professionnels la plus adéquate pour gérer toutes les subtilités des affaires juridiques, grâce à notre expérience, la qualité de notre travail et nos nombreux domaines de compétences.

La structure du Consortium assure une pluralité dans l'analyse pluridisciplinaire des solutions à envisager devant chaque cas.

WE CONSIDER THAT CONFLICT NEGOTIATION AND MANAGEMENT ARE OF PARAMOUNT IMPORTANCE

In dealing with conflicts, it is of paramount importance to try to solve them by the parties' mutual agreement. This is not only part of our philosophy, but the result of the mastery of techniques that allow to obtain peaceful solutions without the intervention of judges or arbitrators, to whom the parties may delegate conflict resolution. We rely on conflict management professionals who assure quality and the most satisfactory solution.

However, when it becomes essential to stand one's ground, the professionals in charge of the litigation area are aware that many times litigation –if correctly used - is a strategic means to reach an agreement at a later time.

PERSONALIZED ATTENTION

Our clients are in contact with the partners and Consultants and get to know the professionals who will be handling their affairs.

The directors and Consultants of GLE law firms are directly involved in analysis and management, and have vast experience in the private and public sectors.

COOPERATION BETWEEN LAW FIRMS AND CONSULTANTS

The areas of expertise of the GLE law firms meet a considerable range of our clients' needs. However, in certain practice areas we considered it appropriate to team up with the best specialists in other fields.

Our Consultants are prestigious professionals, with vast and recognized experience, as evidenced by their professional backgrounds. Thus, our clients are assisted by the most renowned experts, who work together with the aid of partners and other associates, when required.

"AD HOC" TEAMS

Given the flexibility of our organization, we create experienced and specialized, quality professional teams to suit the requirements of each particular case.

The structure of the Consorcio provides flexibility in the interdisciplinary analysis conducted to examine all possible solutions to a case.

RESPECTUEUX DES INCOMPATIBILITÉS PROFESSIONNELS

GLE prend en considération les incompatibilités ou les conflits d'intérêts qui en accord avec les lois, les règlements ou les règles éthiques, sont susceptibles d'affecter des associés ou des Consultants des Cabinets Intégrants du Consortium.

Toutes les précautions nécessaires sont adoptées afin d'éviter d'être confrontés à d'éventuels problèmes, nous allons jusqu'à empêcher l'échange d'informations internes parmi les Cabinets, afin de s'assurer d'un strict respect des règles.

CRÉATIONS D'ALLIANCES AVEC D'AUTRES CABINETS JURIDIQUES

Etant donné l'impulsion de la globalisation et la croissante insertion de l'Argentine et des pays d'Amérique latine dans le commerce mondial, GLE promeut et participe à un réseau juridique latino-américain, privilégiant l'alliance avec les Cabinets juridiques Brésiliens.

En partant de cette perspective, nous avons créé des bureaux grâce à ces diverses alliances en Europe et aux Etats-Unis. Les partenaires des Cabinets Intégrants – et en particulier les Consultants ayant de l'expérience au niveau international – se consacrent à installer et à développer la présence de GLE dans les principaux pays et marchés des diverses régions du monde. De même GLE, afin de pouvoir offrir ses services sur tout le territoire, compte avec un réseau de Cabinets dans les plus importantes villes et régions d'Argentine.

Pour plus d'informations sur nos réseaux juridiques.

www.gle-legal.com.ar

RESPECT FOR PROFESSIONAL INCOMPATIBILITIES

GLE considers any incompatibilities or conflicts of interests where, in accordance with the laws, regulations or ethics, they may affect one of the partners or associates of the law firms which make up the Consorcio, or the Consultants. All necessary precautions are taken to avoid any violations. We even avoid exchanging of internal information between law firms to guarantee strict compliance with all applicable rules.

ALLIANCES WITH OTHER LAW FIRMS

In light of globalization and the growing participation of Argentina and other Latin American countries in international trade, GLE promotes and participates in a Latin American legal network, giving special importance to the alliance with Brazilian law firms.

In line with his perspective we establish our own legal offices or alliances with law firms in Europe and the U.S.A. The partners of the member law firms – and especially their Consultants with specific international experience – are devoted to building and developing GLE's positioning in the main countries and markets of the different regions of the world.

At the same time, GLE relies on a network of law firms operating in the most important cities and regions of Argentina, to provide its services throughout the country.

For more information about both legal networks, please visit www.gle-legal.com.ar

REVISTA
JURIDICA ARGENTINA
LA LEY

REVISTA
JURIDICA ARGENTINA
LA LEY

REVISTA
JURIDICA ARGENTINA
LA LEY

2005

C

2005

D

2005

E

LES CABINETS DE GLE

CABINET GARCÍA LEMA

Fondé il y a 40 ans par le Dr. Alberto Manuel García Lema (Juge suppléant à la Cour Suprême de Justice de la Nation, ex Procureur à la Trésorerie de la Nation, ayant à son actif de nombreuses activités académiques et bibliographiques). La Cabinet s'oriente vers le Conseil Juridique Stratégique et le Droit public (constitutionnel et administratif).

Le Dr Garcia Lerma et ses associés ont assisté juridiquement, les principales chambres de commerce, banques et instituts financiers, grandes entreprises industrielles et de service des divers secteurs de l'économie, services publics, provinces et municipalités, importantes entreprises de concessionnaires de services public, universités, sociétés de garanties réciproques et fonds provinciaux, et divers organismes internationaux.

Le Cabinet a fourni des solutions dans le cadre du Conseil Juridique Stratégique grâce à des avis légaux, et il s'est chargé des diverses médiations et de la gestion des conflits proportionnés par ses clients.

MEMBERS

ESTUDIO GARCÍA LEMA



Founded four decades ago by Alberto M. García Lema (Deputy Judge of the Supreme Court of Justice and former Attorney General), the law firm oriented its practice towards Strategic Legal Counsel and constitutional and administrative law.

Mr. García Lema and his colleagues at his law firm have provided their services to the major companies, banks and financial entities, and large industrial and service companies of different economic sectors, as well as government agencies, provinces and districts, major public services companies, universities, mutual guarantee companies, provincial funds, and several international organizations.

The Firm has provided solutions to its clients within the framework of Strategic Legal Counsel with the aid of legal opinions, and resorted to mediation or conflict.

LES CABINETS DE GLE

CABINET ENTELMAN

Depuis sa fondation en 1944, à la charge du Dr. Remo Entelman, le Cabinet a fait une lecture du Droit qui sort du cadre habituel, privilégiant ainsi l'analyse des conflits de manière globale.

Ainsi, depuis la moitié des années 70, ses associés et ses membres se sont formés aux disciplines qui permettent d'aborder les résolutions des conflits en les analysant, en les gérant et en essayant de les résoudre, sans se limiter à essayer d'obtenir une victoire à travers l'intervention d'une tierce partie.

Un des piliers fondamentaux du Cabinet Entelman est le conseil aux entreprises, ce qui permet de fournir à chaque client une analyse, la définition d'une stratégie et la marche à suivre, nécessaires à la consolidation de son segment.

De la même manière, les conflits, l'organisation dans le domaine des sociétés, et divers aspects du Droit de Concours, s'abordent avec assiduité. En partant de ces principes, le Cabinet participe autant à des accords préventifs extrajudiciaires qu'à la présentation aux concours préventifs de créanciers dans le domaine judiciaire.

MEMBERS

ESTUDIO ENTELMAN



Since it was founded in 1944 by Remo Entelman, the Firm has interpreted the law in an out-of-the-ordinary way, analyzing controversies comprehensively. From the mid 1970s, its members have been trained in alternative dispute resolution methods, to manage disputes and try to solve them, rather than to focus only on successful results through the intervention of a third party.

One of the cornerstones of Entelman's philosophy is Corporate Counsel. With respect to each client, a strategy is defined and analyzed, and a course of action is designed to guarantee its follow-up.

Moreover, the firm frequently deals with corporate controversies and organization matters, as well as Bankruptcy Law issues. The Firm also takes part in preventive out-of-court settlements and handles reorganization proceedings.

LES CABINETS DE GLE

CABINET JÁUREGUI

Le Cabinet Jáuregui a été fondé en tant que Cabinet Conseil en 1972, par un remarquable groupe de professionnels qui, après des années d'expérience dans le secteur public, se sont orientés vers le secteur privé et le conseil en investissements à l'étranger.

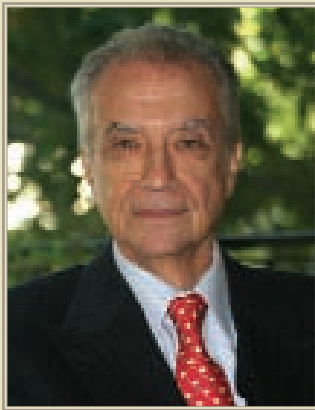
Ils ont été consultants de succursales publiques, ont participé à des missions argentines à l'extérieur du pays, ont collaboré à la privatisation de compagnies publiques, à la rédaction de lois et codes fiscaux et pénaux, ils ont composé les répertoires d'importantes entreprises argentines et étrangères, et sont auteur d'une série de publication.

Les principales activités du Cabinet sont, le droit tributaire, les télécommunications, et le segment des PME, où ils se sont spécialisés dans les nommées Sociétés de Garantie Réciproque (SGR)

Depuis des années, le Cabinet gère le recouvrement judiciaire des crédits des institutions financières et cabinets d'assurances, et compte parmi ses clients, la mutuelle et les quatre banques les plus importantes d'Argentine.

MEMBERS

ESTUDIO JÁUREGUI



Estudio Jáuregui was founded in 1972 by an outstanding group of professionals who, after several years of practice in the public sector, decided to focus their careers on the private sector and provide counsel on foreign investments.

We have been consultants to several government agencies, and have taken part in Argentine missions abroad, and in the drafting of tax and criminal laws and codes applicable to the privatization of state-owned companies. We have also participated in the boards of directors of major Argentine and foreign companies, and have made several publications.

The main practice areas of the law firm are tax law, telecommunications, and Small Businesses area, specifically in Mutual Guarantee Companies. Moreover, we have dealt with debt recovery for financial institutions and insurance companies, and pride ourselves on providing assistance to the four major banks of Argentina.

LES CABINETS DE GLE

CABINET BOUGAIN

Avec une activité centrale dirigée sur l'assistance juridique en entreprise, les avocats du Cabinet Bougain unissent leur profil académique avec la pratique quotidienne de ce qu'ils enseignent dans les universités.

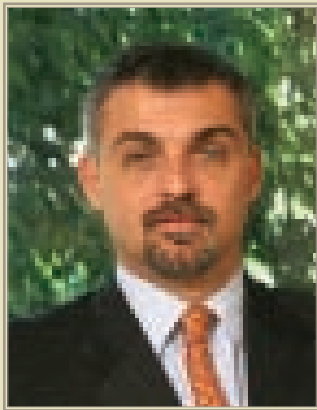
Le Cabinet gère des entreprises nationales et internationales de grande envergure, mais également des PME en croissance. Le Département Corporatif d'étude se charge des nécessités quotidiennes des entreprises, tant dans leur aspect social que contractuel. Il participe et apporte conseil à la direction de ces mêmes entreprises en ce qui concerne les prises de décisions.

De plus, le cabinet promeut l'investigation et le développement de nouvelles entreprises en association avec les clients qui viennent de lancer leur propre affaire.

Le Cabinet Bougain soutient que la résolution des conflits de manière pacifique, donne toute sa qualité au cabinet conseil. C'est pour cette raison que la gestion professionnelle des conflits représente non seulement une philosophie centrale à l'intérieur de l'organisation, mais aussi une pratique habituelle et permanente, ce qui se démontre lorsque des avocats spécialisés dans les relations de famille et dans le conseil en entreprises, traitent de manière pluridisciplinaire les conflits dans des entreprises familiales.

MEMBERS

ESTUDIO BOUGAIN



It is dedicated to providing corporate counselling services to companies. BOUGAIN's attorneys have academic experience gained with the daily practice of university teaching.

The Firm provides its services to major national and foreign companies as well as small developing companies. The Corporate Department of the Firm addresses the daily corporate and contractual needs of companies and assists management and directors in decision-making. Moreover, it promotes research and the development of new businesses for clients willing to set up new companies.

A fundamental pillar of Bougain's philosophy is the resolution of disputes by peaceful means, which enhances the quality of its counselling services. Thus, the professional management of disputes is not only a distinct feature of its philosophy, but also a daily and continuous practice. This shows in the way it deals with disputes in family businesses, which are managed by attorneys trained both in family and corporate matters.

ACORD DE COOPERATION AVEC
GIL LAVEDRA – ROMERO ACUÑA

GLE a célébré avec le Cabinet GIL LAVEDRA – ROMERO ACUÑA un Accord de Collaboration.

GLE tout comme ses associés, ont maintenu cet accord depuis des années, et promulguent encore aujourd'hui des services professionnels en association avec le Cabinet GIL LAVEDRA – ROMERO ACUÑA. Ce dernier en fonction des règles de l'accord, offre les services en droit public et en spécialité pénale, de manière individuelle ou en formant des équipes de travail qui réponde à sa philosophie du Consortium.

Les antécédents professionnels du Dr. Ricardo Gil Lavedra, Juge suppléant à la Cour Suprême de Justice de la Nation, sont démonstratifs de sa longue et remarquable expérience en matière académique et dans le domaine du droit que ce soit en Argentine, à l'étranger, ou dans la fonction publique. Il a été, à diverses époques, Juge de la Chambre Nationale d'Appel Criminel et Correctionnel de la Ville de Buenos Aires, Ministre de la Justice de la Nation et Vice Ministre de l'Intérieur, Juge « ad hoc » de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, Coordinateur du Conseil de Sécurité Citoyenne du Dialogue Argentin et Vice-président du Comité contre la Torture des Nations Unies.

COOPERATION AGREEMENT WITH GIL LAVEDRA – ROMERO ACUÑA

GLE signed a Cooperation Agreement with Estudio **GIL LAVEDRA – ROMERO ACUÑA**. **GLE** and its members have for several years been and continue to be engaged in the joint provision of professional services.

Under the Cooperation Agreement, Estudio **GIL LAVEDRA – ROMERO ACUÑA** provides all professional services **GLE** may require with respect to public law matters. As regards criminal law, Estudio **GIL LAVEDRA – ROMERO ACUÑA** provides counsel on its own or with working groups, in line with **GLE**'s philosophy.

The professional background of Ricardo Gil Lavedra (Deputy Judge of the Supreme Court of Justice) is proof of his outstanding academic career in this specialized field, both within the country and abroad, and his experience as a public officer. On several occasions, he has been Judge of the Cámara Nacional de Apelaciones en lo Criminal y Correccional of the City of Buenos Aires, National Minister of Justice and Vice Minister of the Provinces, ad hoc Judge of the Inter-American Court of Human Rights, Coordinator of the Citizens' Security Discussion Forum and Vice President of the United Nations Committee against Torture.

ALIANCES INTERNATIONALS

Grâce aux alliances internationales formées au cours des années par les cabinets de GLE, nos clients peuvent aujourd'hui compter sur une assistance juridique dans de nombreux et nouveaux domaines et dans divers pays

La vision de GLE est définitivement régionale, nous avons privilégié une alliance que nous considérons stratégique et centrale avec le Cabinet Mafra de Laet Avocats, qui dispose de bureau à Rio et San Pablo. Grâce à l'alliance avec Gouvea Vieira, nous possédons également un réseau de cabinet qui recouvre tout le territoire du Brésil. Nous avons créé un réseau de Cabinets d'Amérique Latine regroupé sous le nom de Laway Latin American Network, en association avec nos partenaires brésiliens, grâce aux liens permanents et stables que nous avons su entretenir.

Ce réseau permet à nos clients de pouvoir compter sur une assistance juridique locale dans les principaux pays d'Amérique Latine. En association avec nos partenaires Brésiliens, nous avons également décidé, d'ouvrir un bureau à Paris, nommé « Latin American Desk » associé au Cabinet Français Exequatur Conseil. L'expérience que nous avons recueillie de cette ouverture, nous a permis de continuer ce chemin associatif. C'est ainsi que nous avons pu, toujours avec Carlos Mafra de Laet Avocats, ouvrir un second « Latin American Desk » à Bruxelles, en association avec le prestigieux Cabinet Belge De Caluwé & Horsmans.

CARLOS MAFRA DE LAET

Le cabinet Carlos Mafra de Laet Advogados a été fondé en novembre 2005 dans la ville de Rio de Janeiro, lorsque l'avocat Carlos Maximiliano Mafra de Laet a décidé de joindre son expérience, riche de plus de 40 années d'exercice de la profession, à celle des avocats Hêlio Parente de Vasconcelos Filho, Francisco de Assis Belgo et Adam Miranda Sá Stehling.

En juillet 2006, les associés ont élargi leurs bases en ouvrant un cabinet à São Paulo.

L'histoire de l'avocat Carlos Mafra de Laet se confond avec celle du cabinet Gouvêa Vieira, dans lequel il travailla durant plus de 40 ans. C'est alors qu'il faisait partie de ce cabinet renommé qu'il devait se rendre compte que dans un pays aux dimensions continentales, seule la synergie entre plusieurs cabinets d'avocats pourrait assurer une meilleure représentation des clients, dont l'activité d'entreprise englobait la totalité du territoire national. A partir de cette constatation, Carlos Laet conçut dans sa forme institutionnelle, l'Alliance Gouvêa Vieira, dont il est encore aujourd'hui le gestionnaire et le grand animateur.

INTERNATIONAL ALLIANCES

Through international alliances that the GLE firms have built through the years, our clients are provided assistance in new disciplines, in several countries.

GLE's vision is definitely regional. We have focused on a strategic and crucial alliance with Estudio Carlos Mafra de Laet Advogados, which has offices in Rio de Janeiro and Sao Paulo and is part of a network of firms throughout Brazil, through Aliança Gouvea Vieira.

Together with our Brazilian partners, and thanks to our permanent and enduring ties, we have created a network of Latin American firms which are grouped together into Laway Latin American Network. This network provides our clients with local legal counsel in the main countries of Latin America.

In addition, with our Brazilian partners, we have decided to establish a joint office in Paris, Latin American Desk, in association with the French firm Exequatur Conseil. The experience gained from this joint effort led us to continue forming this kind of associations. As a result, together with Carlos Mafra of Laet Advogados, we established a second Latin American Desk in Brussels, with the traditional and prestigious Belgian firm De Caluwé & Horsmans.

CARLOS MAFRA DE LAET

Estudio Carlos Mafra de Lae was founded in November 2005 in Rio de Janeiro when Carlos Maximiliano Mafra de Laet, an attorney with more than 40 years of law practice, decided to team up with Helio Parente de Vasconcelos, Francisco de Assis Belgo and Adam Miranda Sa Sthelig. In June 2006, they expanded and opened offices in San Pablo.

The firm in Rio de Janeiro was created to provide services to clients throughout the nation, among other purposes.

The history of Carlos Mafra de Laet is closely related to the history of Estudio Gouvea Vieira, where he worked for over 40 years. It was while he was a partner of this renowned firm that Carlos Laet realized that, in a country of continental proportions, only a synergy of firms could effectively represent clients carrying out business transactions in the whole national territory. On this basis, Carlos Laet designed and formally created Alianza Gouvea Vieira. He has been and continues to be its manager and main driving force.

ALIANÇA GOUVÊA VIEIRA

L'Alliance Gouvêa Vieira de Cabinets d'Avocat est composée de cabinets de renom présents dans les différentes unités de la Fédération et de la capitale fédérale, qui ont décidé -dans le respect de l'autonomie et de la responsabilité individuelle de chacun- d'unir leurs forces et leurs compétences.

Grâce à l'Alliance, la gérance des intérêts du client -peu importe l'unité de la Fédération où il se trouve- pourra être effectuée de manière centralisée par le Cabinet-Membre qui viendrait à être choisi.

Présence nationale avec devonement local, accueil centralisé et professionnels hautement spécialisés, sont les caractéristiques de l'Alliance Gouvêa Vieira de Cabinets d'Avocat.

LAWAY

*Conscient de l'existence de multiples réseaux d'études juridiques formés durant ces dix dernières années afin de répondre aux nécessités des sociétés et des personnes de divers Etats, face à la globalisation, GLE a fondé en association avec Carlos Mafra de Laet Avocats l'alliance latino-américaine, dénommé **LAWAY***

Les Cabinets fondateurs ont fait face à ces nouvelles nécessités en les envisageant depuis une perspective qui diffère de celle connu jusque là. Ils ont constitué un réseau stable et solide, basé sur des paramètres communs, des prestations similaires, des tarifs homogènes et également, sur les échanges entre collaborateurs et sur l'assistance conjointe à une clientèle ayant des intérêts dans d'Amérique Latine.

L'Amérique Latine, étant donné ses multiples similitudes et divergences sur le plan culturel, politique, économique et légal, nécessite des interlocuteurs spécialisés et familiarisés avec la problématique des étrangers vivants dans les divers pays d'Amérique Latine.

Les Cabinets qui composent Laway occupent, chacun dans leur pays respectif, une position solide et traditionnelle. En acceptant de s'unir à l'alliance, ils se sont également engagés à établir des chemins convergents pour faire de notre réseau une superstructure, dans laquelle se partage des idéaux communs, cimentés par des contacts personnels permanents et structurés. De cette manière les professionnels de chaque pays, deviennent de vrais spécialistes capables d'apporter une assistance privilégiée et personnalisée à chacun de leur client.

ALIANÇA GOUVEA VIEIRA

Aliança Gouvea Vieira is formed by important firms located in Brazil which decided to join their strengths and abilities while maintaining their independence and individual responsibility.

In line with the peculiar features of the Brazilian States in which they are located, the firms are qualified to offer specialized and integrated services.

Aliança Gouvea Vieira's main characteristic is that it operates nationwide and offers local dedicated services and centralized attention through its highly-specialized professionals.

LAWAY

In view of the several networks of law firms organized in the past decades to respond to globalization needs and the requirements of companies and individuals in many States, GLE has founded, together with Carlos Mafra de Laet Advogados, the Latin American Alliance called LAWAY.

The founding firms have decided to cater to those needs from an original perspective, and have developed a strong and solid network based on the exchange between collaborators and the provision of joint services to clients with interests in different Latin America countries. Network members share common standards, and offer similar services and fees.

Given its various cultural, political, economic and legal similarities and differences, Latin American clients seek to rely on specialized professionals who are familiar with the problems of each country of the region.

In their respective countries, Laway firms have a traditional strong position. By joining Laway, they have undertaken to share their career paths, forming a superstructure with shared goals, consolidated by permanent and structured personal contact, making it possible for the specialists in each country to be also experts in the Region.

CABINET CALUWÉ & HORSMANS

Les relations internationales des Cabinets fondateurs de LAWAY ont permis la consolidation des alliances avec l'Europe. L'alliance stratégique que nous avons su développé au cours des années avec le Cabinet De Caluwé & Horsmans en particulier, représente pour chacun des cabinets un synonyme de fierté, et pour nos clients la garantie que de talentueux spécialistes venant du monde des entreprises exercent leur métier au sein de l'alliance.

Cabinet spécialisé en Droit des Entreprises, DCH exerce son activité à l'intérieur des diverses branches du Droit Economique et Social à un niveau régional, national, européen et international. Les avocats de DCH se sont spécialisés afin de pouvoir gérer la diversité des relations entre les agents économiques. DCH dialogue de façon permanente avec des entreprises belges, européennes et internationales et, évidemment, avec ses administrateurs et actionnaires.

L'équipe que dirigent Guy et Vincent Horsmans, vrais spécialistes et amis de l'Amérique Latine, s'est engagée avec un grand enthousiasme et un profond engagement, dans le défi de la gestion des affaires des clients européens ayant des intérêts en Amérique Latine,

Une série de stages pour les collaborateurs de DGH et les divers Cabinets qui composent la LAN, ont été mis en place, ce qui assure de plus, un échange culturel profond et engagé.

EXEQUATUR CONSEIL

Egalement en association avec le Cabinet Brésilien, GLE a établi au sein du Cabinet Exequatur Conseil que dirige Jean-Claude AUREL à Paris, un bureau permanent qui fonctionne sous la dénomination de Latin American Desk (LAD). Dans le Cabinet de la Rue de la Pompe (75016 – Paris), le LAD possède son propre bureau où de jeunes membres venant des divers Cabinets qui composent la LAN, réalisent des stages de manière périodique. Les partenaires, les associés ou autres consultants profitent également de la présence de ce bureau afin de rendre visite aux clients qui ont des intérêts dans cette région du monde. Entreprises françaises dans lesquelles les membres du cabinet possèdent des postes leur permettant de participer activement ou de diriger la branche de droit international de ces mêmes entreprises.

DE CALUWÉ & HORSMANS

The international contacts of the founding firms of LWAY have contributed to the strengthening of ties with Europe. Particularly, the strategic alliance we have developed throughout the years with Estudio De Caluwé & Horsmans is a reason of pride for both, and a guarantee to our clients that the alliance is comprised of distinguished business specialists.

As a firm specialized in Business Law, DCH actively participated in the different aspects of Social and Economic Law at the regional, national, European and international levels. It specializes in the varied relationships between economic agents. DCH is in constant touch with Belgian, European and international companies and, of course, with its managers and shareholders.

The team led by Guy and Vincent Horsmans, specialists in Latin American affairs, has accepted the challenge of managing the affairs of European clients with interests in Latin America, with great enthusiasm and dedication. A series of internships for collaborators of DCH and the various LAN firms are already in place with a view to a thorough and serious cultural exchange.

EXEQUATUR CONSEIL

Together with the Brazilian firm, GLE has established a permanent office in Paris which operates under the name Latin American Desk (LAD) within Estudio Exequatur Conseil, managed by Jean-Claude Aurel. At Rue de la Pompe, (75016 – Paris), LAD has its own offices, where the young members of the several firms that are part of LWAY undertake periodic internships, and where its partners, associates and consultants welcome clients with interests in the region.

The alliance with Estudio Exequatur Conseil is one of LWAY's strategic initiatives, since the members of the Parisian firm have a vast professional background linked to the transnational operation of French companies which they themselves directed or where they were members of the international law area.

CONSULTANTS

Bien que les divers domaines de compétences des Cabinets qui composent GLE couvrent largement les nécessités de leurs clients, il est souvent important de faire appel aux services des meilleurs consultants externes dans d'autres disciplines. C'est pour cela que nous comptons avec des professionnels de prestige, pourvus d'une ample expérience publique qui nous apportent leur expérience quand le cas le requière.

Les consultants permanents de GLE sont les suivants :

REMO ENTELMAN

1923-2007

Enseignant aguerrri, le Dr. Remo Entelman a débuté sa carrière académique dans le domaine de la Philosophie du Droit à l'Université de Buenos Aires(UBA). Dans les années '90, il a dirigé des cours de Master sur les Méthode de Résolution de Conflits, avec un intérêt spécial pour le domaine de la Médiation.

Actuellement, le Dr. Remo Entelman est Professeur Titulaire enseignant la Théorie du Conflit dans divers Masters de la UBA, dans différentes Universités et dans l'Ecole de Haute Etude du MERCOSUR, en République Orientale d'Uruguay.

Assisté par l'un de ces principaux disciples –le Dr. Estanislao Bougain– Remo Entelman a organisé le groupe de « Conflit Management », et ENTELMAN PEACEMARKERS, qui servent pour la résolution alternative de conflits, ce qui inclue non seulement Médiation et Arbitrage mais aussi l'utilisation de méthodes sophistiquées utilisant par exemple les techniques du « Problem Solving » (comme dans les « Seminars »).

CONSULTANTS

GLE's areas of specialization fully meet the needs of all our clients. Yet, on occasions we deem it essential to resort to the services of the best external consultants on related areas. As a result, we work with prestigious professionals with vast experience, who render their services when required.

GLE's permanent consultants are:

REMO ENTELMAN
1923-2007



He is an experienced professor who started his academic career in the field of Jurisprudence at the University of Buenos Aires (UBA). In the '90s, he took graduate courses in dispute resolution methods, focusing on Mediation. Currently, he is the Chair Professor of Theory of Disputes in several master programs at the UBA, other Universities and Escuela de Altos Estudios del MERCOSUR, in Uruguay.

Remo Entelman, with the assistance of one of his most important protégés, Estanislao Bougain, has organized the Conflict Management group, and ENTELMAN PEACEMAKERS, which is dedicated to alternative dispute resolution, including not only Mediation and Arbitration, but also more sophisticated methods such as Semin-works-hops, where Problem Solving techniques are applied.

CONSULTANTS

DOUGLAS ELESPE

Le Dr. Douglas Elespe est pourvu de nombreux antécédents académiques qu'il a obtenu dans le pays et aux Etats-Unis. Il a terminé son doctorat et a été reçu à l'Université de Buenos Aires (Diplôme d'Honneur) en ayant obtenu un M.B.A à l'université de Californie, Los Angeles (Médaille Summa Cum Laudae). Il est également professeur de Marché Financiers, en Master d' Economie et de Droit à l'Université de Buenos Aires. Il préside l'Institut Argentin de Cadres Exécutifs en Finances, le Conseil Académique du Titre Certified Internacional Investment Analyst en Argentina (Associé mondialement à ACIIA), ainsi que diverses entreprises commerciales.

Il est également directeur, entre autres, de l'Editorial La Ley, (La loi), il s'est spécialisé dans la finance, dans le marché de capitaux, loi et économie, et dans la gestion professionnelle et emprésariale

CARLOS ALBERTO ETALA

Titulaire d'un doctorat à l'université de Buenos Aires, il est professeur de Droit du travail et de la sécurité Sociale à la Faculté de Droit. Il est également Professeur Consultant Titulaire et Professeur de cette même matière dans le Cours de Master « Spécialisation en conseil juridique des entreprises à l'université de Buenos Aires.

Le Dr. Carlos Alberto Etala est aussi consultant externe de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T), de la Banque Mondiale, de la Banque Interaméricaine de Développement et de l'UNICEF.

Il a été juge du travail, Directeur National de la Police du travail, Secrétaire des Etats de Travail de la Nation, Directeur du service de Droit du travail du District Juridique Argentin.

Il est de également consultant dans les affaires du travail et de la sécurité sociale.

CONSULTANTS

DOUGLAS ELESPE



Douglas Elespe has vast academic experience in the country and the USA. He holds a PHD from the University of Buenos Aires (with honors) and an MBA from the University of California, Los Angeles (Summa Cum Laudae). He teaches courses in capital markets, a master program in economics, and a law course at the University of Buenos Aires. He presides over the Argentine Institute for Finance Executives, the Certified International Investment Analyst Academic Council in Argentina (Associated to the ACIIA worldwide), and several businesses, including publishing house La Ley. He specializes in finance, capital markets, law and economics, both at a professional and a business level.

CARLOS ALBERTO ETALA



He holds a PHD from the University of Buenos Aires, he is the Chair of Labor Law and Social Security at the Law School of the University of Buenos Aires, Consultant head Professor, and Professor of that subject in the Graduate course “Specialization in Legal Counsel to Companies,” at the University of Buenos Aires. He is an external consultant of the International Labour Organization (ILO), the World Bank, the Inter-American Development Bank and UNICEF.

He has been a judge, the National Director of the Labor Authority, Secretary of Labor and Director of the Labor Law Area of the Argentine Legal Digest. He works as consultant on several labor and social security issues.

CONSULTANTS

DIEGO RAMIRO GUELAR

Le Dr. Diego Guelar, homme d'expérience dans le domaine politique et juridique, a exercé durant ces deux dernières décades à des postes internationaux de grande importance. Il fut Ambassadeur Argentin durant six ans, devant l'Union Européenne à Bruxelles, devant la République du Brésil (1996-1997), et par deux fois devant les Etats-Unis d'Amérique (1997-1999 y 2002).

Il est aujourd'hui intégré à l'Institut de Relations Internationales de Bruxelles (IRELA), au Centre Européen de Formation et Intégration Régionale (CEFIR) de Montevideo, au « Center of Strategic International Studies (CSIS) » de Washington, et au Centre Argentin de Relations Internationales (CARI). En plus d'exercer la profession d'avocat, le Dr. Diego Guelar est directeur de groupes d'entreprises étrangers et nationaux.

ROBERT FELDER

Il a exercé durant 34 ans une carrière dans le « United States Foreign Service », exerçant des fonctions diplomatiques dans divers pays d'Amérique Latine, et à quelques reprises la fonction d'Ambassadeur. Il a été Directeur du « Office of Mexican Affairs » dans le « Department of State » durant la négociation et ratification du traité du NAFTA.

Retiré des services diplomatiques, il a été consultant pour des compagnies en Argentine, en Espagne, et aux Etats-Unis. Il a également été Président de la « ChemSorce Corporacion of Puerto Rico », et a participé activement aux problèmes liés à l'industrie pharmaceutique. Il a fondé en 2003 « Inter American Links LLC », avec les bureaux de Boca Raton, Florida, et Buenos Aires, où il a mis en place des cabinets conseils et des services pour des entreprises Argentines reliées aux Etats-Unis.

CONSULTANTS

DIEGO RAMIRO GUELAR



Diego Guelar has broad experience in politics and law, and has worked during the last decades in important international positions. He was Argentina's Ambassador in the European Union (Brussels) for six years (1989-1995), in Brazil (1996-1997) and twice in the United States of America (1997-1999 and in 2002.)

He is a member of the Institute for European-Latin American Relations (IRELA), the Center for Studies about Regional Integration (CEFIR) in Montevideo, the Center of Strategic International Studies (CSIS) in Washington D.C. and the Argentine Council for International Relations (CARI). In addition to his practice as an attorney, Diego Ramiro Guelar is the director of Argentine and foreign business groups.

ROBERT FELDER



He has worked for 34 years at the United States Foreign Service and has held several diplomatic positions, including that of ambassador, in several South American countries. He has been the Director of the Office of Mexican Affairs at the Department of State during the negotiation and execution of the NAFTA.

Following his career as a diplomat, he worked as a Consultant for Argentine, Spanish and US companies. He was the President of ChemSorce Corporación of Puerto Rico, actively taking part in the issues of the pharmaceutical industry.

In 2003, he founded the Inter American Links LLC, with offices in Boca Raton, Florida and Buenos Aires, where he works as a consultant and renders his services to Argentine companies in connection with the USA.

CONSULTANTS

CARLOS FERNÁNDEZ DUQUE

Diplômé en Droit à l'Université de Buenos Aires, il est titulaire d'un Master en Jurisprudence Comparative et d'un Master in Laws (Taxation) de la New York University.

Il a exercé en tant que professeur adjoint à Georgetown University Law Center de Washington, EE.UU, où il a donné des cours de Master en Droit des Transactions Internationales et en Droit des Finances Internationales.

Il a participé fréquemment à des conférences et des séminaires sur le thème du Droit International Financier, aux Etats-Unis, en Europe et en Asie.

Il a été Chef Conseil du Département Légal de la Corporation Financière Internationale (CFI), pour lequel il est aujourd'hui consultant juridique externe. Durant sa carrière à la CFI, il a été en charge de différentes zones géographiques et de nombreux projets, il a participé tant à la négociation et à l'implémentation des opérations de financement de projets et de marché de capitaux, qu'à la conception et l'adhésion de la politique de la CFI en Amérique Latine, en Asie, et en Europe.

VICENTE JORGE ZÍRPOLI

Avocat reçu à la Faculté de Droit et de Sciences Sociales de l'Université de Buenos Aires. Il a été gestionnaire des affaires légales du groupe Pérez Companc et Directeur Corporatif de "Legales y Marco Regulatorio" de Télécom Argentina.

Il a également été directeur et responsable syndical dans de nombreuses sociétés. Il est aujourd'hui entre autres, consultant chez GLE en matière de Télécommunications, Président et Directeur Académique de l'Association Argentine de Droit des Télécommunications.

CONSULTANTS

CARLOS FERNÁNDEZ DUQUE



He is a lawyer from the University of Buenos Aires. He holds a master degree in Comparative Jurisprudence and a Master in Laws (Taxation) from the New York University. He has worked as an associate professor at the Georgetown University Law Center in Washington D.C., USA, where he taught graduate courses on international transactions and international finance law. He has frequently taken part in lectures and seminars on international financial law in the USA, Europe and Asia.

He has been Chief Counsel of the Legal Department of the International Finance Corporation (IFC). Currently he works as an external legal consultant for the corporation. During his work at IFC, he was in charge of different areas and projects, and participated in the negotiation and implementation of project finance and capital market transactions, as well as in the development and implementation of IFC's operation policies in the Americas, Asia and Europe.

VICENTE JORGE ZÍRPOLI



He holds a law degree from the School of Law of the University of Buenos Aires. He has worked as the Legal Affairs Manager of the Pérez Companc group, and has been the Corporate Manager of Legal and Regulatory Framework Issues of Telecom Argentina, among other managing and overseeing positions in various companies. He is GLE's consultant in telecommunication affairs and President and Academic Director of the Argentine Association of Telecommunications Lawes.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

Tant les Cabinets de GLE que ses Consultants possèdent leur propre identité et leurs propres domaines de compétences. Ils ont développé diverses modalités de services professionnels, qui furent intégrées au Consortium.

Le « plus » qu'offre GLE, qui est en même temps notre raison d'être, réside, d'une part, dans la formation d'une équipe pluridisciplinaire qui agit lors de traitement de cas spécifiques (en fonction du contentieux soumis à considération) et d'autre part, dans le développement d'alliances internationales et nationales avec d'autres Cabinets.

Dans ce cadre, nous énumérons ici les principaux services qu'offrent GLE et ses domaines de compétences les plus significatifs.

LE CONSEIL JURIDIQUE STRATÉGIQUE

L'importance du Conseil Juridique Stratégique, en ce qui concerne les relations entre GLE et ses clients, est primordiale dans la philosophie de notre consortium.

La vision d'ensemble, aspect essentiel de GLE, part du principe que les problèmes juridiques des affaires doivent se résoudre d'emblée, entrecroisant les disciplines du Droit public (constitutionnel, administratif, tributaire ou pénal, entres autres), du Droit social (travail et sécurité sociale) avec les classiques du Droit privé (civil et commercial), en ajoutant les divers secteurs du Droit international, des communications, de l'environnement, des ressources naturelles et d'une plus ample participation sociale en Droit collectif.

Autour de cette perspective, qui favorise la vision intégrale et conjointe des affaires complexes, se regroupent les divers services offerts par GLE, qui résultent de la globalisation des changements permanents qui surviennent au niveau régional et national.

SPECIALIZED AREAS

Both the members of GLE and its Consultants have their own profiles and their own specialized areas and they have developed different professional service modalities which were incorporated into the Consorcio.

However, the extra benefit offered by GLE –which is also our reason for existence- is, on the one hand, the organization of an interdisciplinary team, as required for each case (whichever the matter at issue), and on the other hand, the development of international and national alliances with other Firms.

Within this framework, below you will find a list of the services offered by GLE and its major specialized areas:

STRATEGIC LEGAL COUNSEL

The prevalence of Strategic Legal Counsel in the relationship between GLE and its clients is key to our philosophy.

Our global vision, which distinguishes GLE from other firms, is that business legal issues must now be solved by relating public law branches (constitutional, administrative, tax and criminal law, among others) and social law (labor law and provisional duties) to traditional private law branches (civil and commercial), as well as those of international law, communications, environmental law, natural resources and collective rights.

All other services rendered by GLE rely on this comprehensive approach to complex issues, which are the result of globalization and of the constant changes at both the regional and national level.

ASSISTANCE JURIDIQUE

L'assistance juridique des entreprises, chambres empresariales, organismes de secteur, services publics, organismes internationaux et personnes physiques, constitue un des piliers de GLE, qui s'étend jusqu'au domaine de l'économie, du commerce et du secteur public

Notre méthodologie, grâce au travail personnel de ses associés et de ses équipes spécialisées, permet à chaque client de recevoir une analyse et une définition de la stratégie et des éléments nécessaires pour consolider leur gestion. L'assistance juridique pour traiter des problèmes complexes, est un challenge pour la créativité et la participation active dans les négociations nécessaires à l'obtention de solutions satisfaisantes qui sont considérées comme prioritaires.

GLE OFFRE UN SERVICE CONSEIL POUR CES SPÉCIALITÉS :

DROIT CONSTITUTIONNEL, ADMINISTRATIF ET TRIBUTAIRE

Les services qu'offrent GLE dans ces disciplines, recouvrent les thèmes régis par la Constitution Nationale, en particulier les nouvelles institutions qui viennent de la réforme de 1994, les traités internationaux hiérarchisés sur les lois de la République, et la thématique des nouvelles inversions. L'utilisation de l'initiative privée pour le secteur public en fait donc partis, tout comme les traités de garanties pour les investissements étrangers (Vg. CIADI) et ceux de l'intégration.

De la même façon, les services de GLE s'étendent au contrôle de la qualité et de l'efficacité des services publics, aux contrats de concession des services et des œuvres publiques, aux processus de privatisations et ses restructurations, aux affaires résultantes de l'exercice du pouvoir de la police provinciale et municipale, à la protection du consommateur, et à la dette publique.

GLE offre donc son assistance, grâce à diverses opinions juridiques ou à la rédaction d'avant-projets normatifs, pour tous types d'affaires en relation avec l'Etat ou avec ses divers organismes décentralisés, comme par exemple l'action en Défense de la Compétition, devant les organismes régulateurs du contrôle, pour la qualité et l'efficacité des services publics, ou devant les défenseurs du peuple.

COUNSEL

One of the main activities of GLE is to provide counsel to companies, business chambers, public entities, international entities and individuals, and legal assistance in economic, business and public sector matters.

Our methodology, through the work of our partners and specialized teams, provides each client with the analysis and the definition of a strategy and the necessary tools to implement it. Providing legal advice on complex problems presents a challenge to creativity, and playing an active role in the negotiations necessary to reach the most appropriate solutions is of paramount importance.

GLE OFFERS ITS COUNSELLING SERVICES IN THESE SPECIALIZED AREAS:

CONSTITUTIONAL, ADMINISTRATIVE AND TAX LAW

Services in these areas cover matters governed by the National Constitution, especially by the new constitutional institutions introduced with the 1994 constitutional reform and by the international treaties which prevail over Argentine laws. Services include advice on new investments – particularly private sector investments in the public sector – and on foreign investment (e.g., ICSID) and integration treaties.

In addition, counsel is provided with respect to public service quality and efficiency control, public service or public works concessions, privatization processes and their restructuring, matters arising from the exercise of provincial and municipal police powers, consumer and user protection issues, and sovereign debt negotiations.

GLE directly provides assistance in all matters related to the Federal Government or its several decentralized agencies – proceedings before the Antitrust Agency, Regulatory Agencies in connection with public service quality and efficiency control or before the Ombudsman – by issuing legal opinions or drafting bills.

GLE law firms are specialized in tax matters and proceedings at the national, provincial and municipal level.

DROIT CORPORATIF

Les cabinets qui composent GLE ont une large gamme de spécialisations qui leur permet d'apporter une assistance pour les procès tributaires dans des juridictions municipales, provinciales et nationale.

Les entreprises ou organismes qui font appel à GLE, nécessitent à la fois, assistance et gestion corporative. C'est-à-dire un soutien au niveau de la gestion sociétaire et au niveau de la gestion contractuelle.

Ce qui signifie la prise en charge, des Start-up (Constitution et Organisation), du fonctionnement des organes sociétaires, de la représentation des actionnaires en assemblées, des répertoires ou des organes de conceptions, des inscriptions obligatoires, jusqu'aux affaires concernant les acquisitions, fusions ou réorganisations d'entreprises.

En matière de contrats, il se charge de la planification stratégique, la rédaction et la négociation de contrats commerciaux dans toutes ses modalités : joint-ventures, fidéicommiss, relatifs au real estate , le transfert de technologie et tout autres nouvelles formes de commercialisation (factoring, franchising, merchandising).

Il prend également en charge l'offre publique d'action dans les marchés locaux et étrangers, les débentures, les obligations négociables, l'émission de « commercial papers », la sécurisation et les opérations de « Takeover ».

Lorsqu'une crise survient au sein d'une entreprise, nous apportons à nos clients des solutions dans des cas de difficultés financières. Nous les aidons à travers des actions administratives, en ce qui concerne les plans de régularisations d'organismes financiers ou d'entreprises de régulations, les accords préventifs extrajudiciaires (APE), la restructuration privée de passifs, ou bien encore, dans le domaine judiciaire, en concours de créanciers ou faillites.

DROIT FINANCIER ET BANCAIRE

Une assistance spéciale est octroyée pour tout ce qui concerne les affaires bancaires et financières, tant dans la gestion ordinaires que dans le développement et l'élaboration de nouveaux produits, cela inclue la gestion de la relation des organismes financiers avec la Banque Centrale de la République d'Argentine –BCRA- ou d'autres sociétés publiques de contrôle. Le cabinet possède également une large connaissance en ce qui concerne les moyens de financements des entreprises, les divers types de contrats administratifs, et les transformations résultant des lois du Droit des affaires et des marchés de capitaux, qui ont déjà été mentionné.

Dans ce domaine nous défendons les organismes financiers qui seraient susceptibles d'avoir violé les normes de la BCRA, du régime de transparence publique ou encore, les lois contre le blanchissement d'argent.

CORPORATE LAW

The companies or institutions that turn to GLE require both corporate counsel and management, so that we handle both business and contractual matters.

We render services with respect to Start-ups, corporate bodies, the representation of shareholders at meetings, boards of directors and management, mandatory registrations, and business restructuring, mergers and acquisitions.

As regards contracts, we engage in the strategic planning, drafting and negotiation of different types of business contracts: joint ventures, trusts, real estate agreements, technology transfer and new forms of trade (factoring, franchising, merchandising). We also deal with the public offering of shares in local and foreign markets, debentures, corporate bonds, the issuance of commercial papers, securitization and takeover transactions.

When a company faces a crisis, we cooperate with our clients by offering solutions in cases of financial hardship, either through administrative actions in connection with plans for the improvement of financial institutions' or regulated companies' solvency, or by resorting to out-of-court reorganization agreements (APE), the private restructuring of liabilities or bankruptcy proceedings.

FINANCIAL AND BANKING LAW

Special assistance is provided in financial and banking matters, both in the course of day-to-day management and in the development and creation of new products, including the relationship of the financial institutions with the Central Bank of Argentina – BCRA – or other controlling authorities. We deal with different sources of corporate financing through several kinds of administrative contracts and their transformation as a result of the incorporation of business law and capital market concepts, as already mentioned.

In this are, we defend financial institutions and their directors in proceedings filed for alleged violations of BCRA rules, the public transparency regime or money laundering regulations.

DROIT PÉNAL, FISCAL, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCONOMIE

Avec la collaboration du Cabinet Gil Lavedra – Romero Acuña et associés, GLE apporte également assistance en matière pénal. Il porte donc une attention spécifique au dénommé « Droit pénal du commerce ». La complexité de la vie actuelle, conduit à la nécessité d'apporter une aide juridique qui soit en relation avec la responsabilité des entreprises et celle de leurs dirigeants, car ils sont aujourd'hui confrontés à de nouvelles formes de fraudes informatiques et financières.

Le développement croissant du Droit administratif s'étend à de nombreux domaines du Droit pénal. Il touche la liberté de compétition, le taux de change, l'environnement, la réglementation fiscale et douanière. Une assistance préventive multidisciplinaire est donc nécessaire, elle porte sur les principes du Droit constitutionnel, administratifs et pénal mais aussi sur les connaissances techniques des autres sciences et technologies modernes.

DROIT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les télécommunications et Internet constituent les moteurs essentiels du développement économique et social des villages dans l'ère de la globalisation. La complexité de la norme régulatrice, venant de la privatisation des monopoles de l'état et de la libération total des services, requiert une connaissance spécifique sur la résolution des problèmes provenant de la compétition entre autorités publiques, et sur les relations de conflits entre les divers opérateurs.

Le travail quotidien effectué sur les questions légales et régulatrices du droit, depuis presque deux décades, nous permet de mettre à disposition de nos clients un service d'assistance conseil.

Ce dernier est pris en charge par des Cabinets Intégrants et des Consultants experts en la matière.

DROIT RÉGULATEUR DE MARCHÉ VERTICAUX

Les conditions de travail des entreprises ou des sociétés occupent également une place importante au sein de nos activités.

CRIMINAL, TAX, LABOR, AND ENVIRONMENTAL LAW

With the dedicated collaboration of Estudio Gil Lavedra – Romero Acuña, GLE pays special attention to the remarkable development of the so-called “business criminal law”. Present complexities give rise to a need for counsel regarding corporate liability or the liability of the members of an organization, in light of the new forms of computer fraud and different financial devices.

The growing development of penalties under administrative law may fall within the scope of criminal law in different areas, such as antitrust regulations, the exchange rate regime, environmental, tax or customs law. Thus, multidisciplinary preventive counsel is required, which properly combines the principles of constitutional and administrative law with those of criminal law, and the technical knowledge of other modern sciences or technologies.

TELECOMMUNICATIONS LAW

In this globalization era, telecommunications and the Internet are one of the essential vehicles of economic and social development. The complexity of regulations following the privatization of state monopolies and the total deregulation of the service call for specialized knowledge and experience in solving problems with the relevant public authorities, and in the contractual relationships and conflicts between the different operators. Our daily work for almost two decades in the legal and regulatory affairs of this industry allows us to offer specialized counseling services through the member law firms and the expert Consultants.

VERTICAL MARKETS REGULATORY LAW

As is the case with telecommunications, government activity plays an important role in vertical markets, including energy and natural resources, automobiles or other integrated industries, where government regulation and administrative management need to be specially considered.

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Nos services comprennent la mise en place d'un régime juridico salarial pour chaque entreprise. Dans ce sens, nous résolvons les contentieux liés aux salariés qu'ils soient syndiqués ou non. Nous apportons une assistance conseil en matière de contrat d'embauche afin d'améliorer la productivité et les services.

Le traitement des conflits au un niveau individuel ou collectif fait également partie de l'une de nos priorités. Nos services comprennent divers types de négociations salariales, ainsi que l'établissement de conventions collectives. Nous apportons une assistance juridique sur les questions relatives à l'inspection, et au droit du travail.

En ce qui concerne le Droit de la sécurité sociale, nous chargeons, des questions relatives aux assignations familiales, à la politique de l'emploi, aux ?uvres sociales, aux risques du travail, et de tout ce qui est en lien avec le régime de la Sécurité sociale.

ASSISTANCE DESTINÉE À UN PUBLIC PRIVÉ

GLE offre, en prolongation des services qu'ils fournissent aux entreprises, une assistance juridique aux personnes qui exercent diverses responsabilités au sein de ces mêmes entreprises. Ils ont ainsi diverses spécialités, du type: droit des familles, surtout les divorces et les séparations des biens, pensions alimentaires, le droit de visites et le droit de garde, adoptions et successions.

LABOR AND SOCIAL SECURITY LAW

The labor and social security matters of companies and institutions are also an important part of our practice. Counseling includes the preventive design of the labor and legal regime that is appropriate for the development of each company. In this respect, we deal with the resolution of employees' union or contractual issues and with the most convenient hiring methods for each product or service organization.

Special attention is also devoted to collective labor conflicts. Counsel is offered in several kinds of collective negotiations and in the signing of collective bargaining agreements. Work inspection matters and all other issues pertaining to labor administrative law are also addressed.

With respect to social security issues, counseling covers all matters from family benefits, employment policies, health insurance plans, and labor risks to many other aspects of the social security regime.

COUNSEL TO INDIVIDUALS

As a consequence of its corporate practice, GLE provides counsel to the people who perform different functions within a company. For this purpose, it resorts to specialists in family law, especially in inheritance matters; divorce and property division, alimony, visitation and custody rights, and adoptions.

LA GESTION DES CONFLITS

Les contentieux des clients ne requièrent pas seulement une opinion ou un conseil. Dans la plupart des cas, il faut utiliser la gestion. Chez GLE, la résolution de conflits se gère préférentiellement à travers l'obtention d'un consentement mutuel, mais si cela ne s'avère pas possible, ils font appel à une tierce partie.

Nous comptons avec des avocats formés professionnellement à la négociation, qui se révèle être la méthode par excellence pour résoudre des conflits par consentement, et aussi capables de faire appel à diverses autres techniques pour obtenir des accords en évitant la confrontation.

Dans les cas où la résolution de contentieux ne peut passer qu'à travers l'intervention d'un tiers, GLE favorise l'arbitrage commercial national et international, en ce qui concerne les cas soumis à la compétence des diverses institutions d'arbitrage, que ce soit dans le pays ou à l'étranger.

LITIGES

La philosophie de GLE considère le litige judiciaire comme la dernière alternative à adopter. Et même dans de tel cas, le litige est considéré comme un instrument de négociation, sauf cas spécifiques. Cependant, les Cabinets affiliés à GLE possèdent une grande d'efficacité en litige, et dans les divers domaines d'assistance juridique.

PROCÉDURES DEVANT LA COUR SUPRÊME DE JUSTICE DE LA NATION ET DEVANT
LES HAUTS TRIBUNAUX DE TOUTES LES PROVINCES DU PAYS, EN PARTICULIER
OUVRIR LA VOIE DEVANT LA COUR SUPRÊME

PROCÉDURES CONTENTIEUX-ADMINISTRATIVES, PARTICULIÈREMENT DEVANT LE
POUVOIR FÉDÉRAL DE LA VILLE ET DE LA PROVINCE DE BUENOS AIRES.

PROCÉDURES TRIBUTAIRES DEVANT LE TRIBUNAL FISCAL DE LA NATION OU
DEVANT LE POUVOIR EN CONTENTIEUX-ADMINISTRATIF FÉDÉRAL.

DÉFENSE EN AFFAIRES DE DROIT PÉNAL ET ÉCONOMIQUE ET DROIT PÉNAL
TRIBUTAIRE.

ACTION EN PROCÉDURES COMMERCIALES ET CIVILES DEVANT LES TRIBUNAUX
NATIONAUX, AVEC EN PARTICULIER, UNE SPÉCIALITÉ EN CONCOURS PRÉVENTIFS
ET LIQUIDATION JUDICIAIRE (FAILLITES).

CONFLICT MANAGEMENT

Our clients' affairs do not only call for an opinion or a piece of advice. They also generally require management. At GLE, the resolution of conflicts by mutual agreement of the parties is key, but where this is not possible, it is necessary to resort to third parties to solve them.

Our attorneys are trained in negotiation –the par excellence method for the resolution of disputes by mutual agreement-, and in the use of other techniques (such as mediation) to reach agreements and avoid conflicts.

Where no agreement can be reached, a third party must intervene to find a solution. GLE encourages national and international commercial arbitration. Therefore, it deals with cases within the jurisdiction of several arbitration tribunals in Argentina and abroad.

LITIGATION

GLE deems lawsuits as a last resort alternative. However, it can also be seen as a negotiation instrument, save for exceptional circumstances. Nevertheless, GLE's Firms ensure high efficiency in lawsuits and in the different issues on which legal advice is provided, including the following:

PROCEEDINGS BEFORE THE NATIONAL SUPREME COURT AND THE SUPREME COURTS OF ALL THE PROVINCES, AND APPEALS FROM THESE PROVINCIAL COURTS TO THE NATIONAL SUPREME COURT.

ADMINISTRATIVE PROCEEDINGS, ESPECIALLY WITHIN THE FEDERAL JURISDICTION AND THE JURISDICTIONS OF THE CITY AND THE PROVINCE OF BUENOS AIRES.

TAX PROCEEDINGS BEFORE THE NATIONAL TAX COURT OR BEFORE A FEDERAL COURT WITH JURISDICTION OVER ADMINISTRATIVE CASES.

DEFENSE IN CRIMINAL BUSINESS LAW AND CRIMINAL TAX LAW MATTERS

COMMERCIAL AND CIVIL PROCEEDINGS BEFORE COURTS, ESPECIALLY IN BANKRUPTCY CASES

AUDIT LÉGAL

Les Cabinets de GLE ont développé le domaine d'audit légal, grâce à des professionnels pourvus d'une formation spéciale en la matière, qui sont formés tant pour anticiper les problèmes que pour s'assurer qu'ils ne vont pas se reproduire.

Dans ce sens, le Cabinet d'Audit légal Préventif a pour but d'établir quels sont les aspects corporatifs ou fiscaux qui doivent être modifiés ou reformulés. Le Cabinet d'audit de jugement, par ailleurs, permet à nos clients de pouvoir compter sur des informations impartiales, grâce à un instrument indispensable pour la transparence de ses états comptables.

LEGAL AUDITS

GLE's Firms have created a legal auditing area with professionals specially trained in this new practice both to anticipate problems and ensure that they are not going to take place.

The purpose of Preventive Legal Auditing is to identify the corporate and tax matters that should be modified or reconsidered. Case auditing, on the other hand, provides our clients with objective information and an invaluable tool to guarantee the transparency of their financial statements.

